



CATALOGUE DES FORMATIONS

Vous êtes professionnel de la santé, bénévole ou particulier, accédez à un ensemble de formations dédiées au deuil périnatal, c'est à dire au deuil suite au décès de bébés décédés en maternité, pendant la grossesse, ou quelques temps après leur naissance.

Une approche pragmatique, collaborative et bâtie sur les besoins réels, avec des ateliers interactifs.

Retrouvez-nous sur notre site www.nostoutpetits.fr rubrique Formation ou contactez-nous à : contact@nostoutpetits.fr

Concernant le deuil de	Code NTP	Titre de la formation	Durée en jours	Coût HT* /jour/stagiaire
Adulte	1	Accompagnement du deuil périnatal	3	180
Adulte	2	Animer un groupe de soutien aux parents endeuillés	4	120
Adulte	3	Écoute de l'endeuillé	2	...
Enfant	4	L'enfant en deuil	1	...
Enfant	5	Fratrie et deuil périnatal	1	...
Enfant	6	Le Deuil chez l'enfant et son impact en milieu scolaire	1	...

Les objectifs de chaque formation se trouve dans son programme détaillé disponible sur demande ou sur notre site web www.nostoutpetits.fr Notre dispositif d'évaluation, avant, pendant et après (à chaud et à froid) chaque formation en assure la qualité et l'efficacité. Si vous êtes adhérent à un OPCA, une Organisme Paritaire Collecteur Agréé par l'Etat*, votre formation** peut être prise en charge jusqu'à 100% (*OPCA devenant 'opérateur de compétence' en 2019, **frais pédagogiques uniquement).

Le contenu de chaque module est entièrement adaptable à organisation et à vos besoins. Les prix sont indicatifs et ajustés en fonction de la durée et du type de module.

Contactez-nous au 03 20 44 63 52 ou 06 42 19 54 56 et échangeons sur vos attentes.

Bulletin d'inscription - Formation



Intitulé de la formation:

.....

Dates :

Lieu :

Organisation

Nom de l'entreprise ou directement nom du participant particulier :

.....

Adresse :

.....

.....

SIRET : APE :

E-mail :

Téléphone / / / / Portable / / /

Dossier d'inscription suivi par :

A remplir impérativement si la facture doit être libellée au nom d'un organisme collecteur

Nom de l'organisme collecteur :

Adresse :

.....

.....

Personne à contacter : Téléphone : / / / /

S'il y a plusieurs participants, merci de compléter précisément la liste fournie* à la fin du bulletin d'inscription.

Nombre total de participant(s) :

Coût par participant :€ / HT

Coût TOTAL HT :€ / HT

Exonéré de TVA, art. 293-B du CGI

Règlement de l'acompte

Un virement bancaire ou un chèque d'acompte représentant 30 % du montant global de la formation, établi à l'ordre de NOS TOUT-PETITS, sera à joindre lors du retour du contrat ou de la convention de formation.

Règlement du solde

Règlement à réception de facture

Règlement effectué par un organisme collecteur

Toute inscription à une de nos formations est soumise aux conditions générales ci-jointes.

Date :

Cachet de l'entreprise :

Signature :

Conditions générales



Modalités d'inscription

- Adressez-nous le bulletin d'inscription par mail ou par courrier ;
- Dès réception de votre inscription, nous vous adressons une convention de formation en 2 originaux. Un original dûment signé doit nous être retourné par courrier accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du montant total de la formation ou de la preuve du virement bancaire d'acompte de 30% du montant total de la formation ;
- Votre inscription est validée à réception de l'original de votre convention signée et de l'acompte. Nous adressons au participant et au responsable de l'inscription une confirmation par email comprenant tous les renseignements pratiques :
 - le livret d'accueil pour les stagiaires
 - le lieu exact du déroulement de la formation avec plan d'accès
 - les horaires de la formation
 - un questionnaire à nous renvoyer
- A l'issue de la formation, une attestation de suivi de stage est remise à chaque participant. Une copie de l'attestation de présence et la facture vous sont expédiées par courrier.

Conditions d'annulation

- Toute formation commencée est due en totalité ;
- Dans le cas d'un désistement moins de 15 jours avant le début de la formation, ou en cas d'absence d'un participant inscrit, un montant équivalent à 30 % du coût de la formation reste acquis à l'organisme de formation, montant non imputable sur le budget formation de l'entreprise (Nos tout-petits émettra une facture). Toute annulation devra être confirmée par écrit (courrier ou mail) ;
- Nos tout-petits se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant.

Règlement

- Les prix des formations pour les organisations sont indiqués en € HT car Nos tout-petits est exonéré de la TVA. Les prix ne comprennent pas les frais de transports, d'hébergement et de restauration (les déjeuners sont libres mais ils sont pris le plus souvent en commun). Les prix n'incluent pas non plus la location d'une salle si cela s'avère nécessaire ;
- Le règlement du solde est payable comptant et sans escompte à la date d'échéance figurant sur la facture, par chèque ou virement bancaire ;
- Dans le cas d'une prise en charge par un organisme payeur extérieur, il appartient à l'organisation client d'adresser à Nos tout-petits, avant le début de la formation, l'accord de prise en charge signé. A défaut de réception de ce document, à l'issue de la formation, Nos tout-petits facturera directement à l'organisation client le coût de la formation.



(*) Liste des Participants :

#	Nom	Prénom	Fonction	Email	Téléphone
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

Bulletin à retourner à Nos tout-petits par courrier ou par mail à : contact@nostoutpetits.fr
Nos tout-petits - Hôpital Jeanne de Flandre, CHRU de Lille – 59037 LILLE Cédex